

Le massif de Cagna, un territoire d'estives à reconquérir

Le comité de massif, présidé par Jean-Félix Acquaviva, s'est réuni lundi à Figari pour présenter l'avancement de l'étude sur l'évolution de l'occupation et des usages des estives du territoire de Cagna dans le but d'élaborer une charte de gestion répondant aux enjeux locaux

La salle de la mairie de Figari a fait salle comble à l'occasion de la réunion du comité de massif qui s'est tenue lundi dernier en présence de son président Jean-Félix Acquaviva. La preuve que les enjeux autour de la gestion du massif de Cagna, au cœur des échanges, ne laissent pas indifférents. Dans le public, des accompagnateurs montagne, des bergers, des responsables d'associations, des élus et des habitants du territoire de Cagna venus des six communes qui le composent : Levie, Sartène, Monacchia d'Aullène, Figari, Pianottoli-Caldarelli et Sotta.

L'équipe du comité de massif a préalablement présenté l'avancement de l'étude sur l'évolution de l'occupation et des usages des estives pour le territoire de Cagna. Car c'est essentiellement de cela qu'il était question lundi à Figari, la collectivité de Corse ayant engagé, comme le prévoit la loi Montagne, une démarche pour la reconquête des estives et le développement des activités pastorales dans le cadre de son schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif corse. L'étude a débuté en juillet par le site du Cuscionu. Elle englobe, au total, 18 sites d'estives et

a pour finalité l'élaboration d'une charte de gestion des estives « qui se déclinerait localement », précise le président du comité. Pour suivre ce dossier, un « comité local du territoire de Cagna » sera également mis en place.

Conservation, transmission, protection

L'objectif de cette réunion était ainsi de compléter les éléments de l'étude en cours par des témoignages et un recueil d'informations techniques et historiques auprès des acteurs locaux du massif de Cagna. « Un des enjeux majeurs de cette étude réside notamment dans la conservation et la transmission de la mémoire des lieux, des pratiques liées au pastoralisme, ainsi qu'à la culture agropastorale fortement ancrée au sein de la société corse », précisait Jean-Félix Acquaviva.

Lors des échanges nourris qui ont suivi la présentation du territoire et de ses enjeux en termes de dynamisme pastoral, des différences de points de vue se sont exprimées notamment sur le type de bêtes qui pourraient revenir en estives. « Les ovins ne posent pas de problèmes mais nous sommes



Avant de faire le bonheur des traileurs et des randonneurs, le massif de Cagna était aussi un territoire d'estives qui fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation. ARCHIVE CM

contre les caprins qui causent des dégâts en grimpant sur les bergeries », estimait un représentant de l'Association pour la préservation et l'avenir de Bitalza (Apab).

Certains se sont interrogés sur la nécessité d'un brûlage dirigé. « Si on ne fait pas ça, je ne vois pas comment on va réhabiliter les estives », faisait remarquer un éleveur.

Cochons et moutons

L'occasion pour Jean-Félix Acquaviva de rebondir sur l'établis-

sement d'un plan de prévention incendie dans le cadre de cette démarche.

La question de laisser les cochons revenir en estives était par ailleurs posée. « On a le même problème sur le Cuscionu, la législation actuelle n'autorise pas à transhumier avec les cochons. Mais c'est en Corse une tradition et nous allons venir vers les éleveurs pour faire remonter les besoins et établir un diagnostic pour essayer de justifier que les porcs ont leur place en montagne », précisait une membre du comité de massif.



Le comité de massif s'est réuni ce lundi à Figari en présence de son président Jean-Félix Acquaviva. N.A.

La réintroduction du mouton corse a également été évoquée par Stevan Mondoloni, responsable du programme cerfs et moutons du Parc naturel régional de Corse. Cette réintroduction très attendue « est prévue mi-octobre », a-t-il annoncé.

Paul-Jo Catifucoli, maire d'Arghjusta-Muricciu et fervent défenseur de la revitalisation de l'intérieur, a rappelé l'importance de ce comité de massif. « C'est un choix de société qui va être défini. Cette charte doit fuire en sorte que cette montagne puisse être utilisée

par tous les acteurs et que chacun puisse y trouver son intérêt : chasseurs, agriculteurs, prestataires de tourisme et de loisirs... » Un avis partagé par cet accompagnateur en montagne : « Il y a une inter-connexion entre le pastoralisme et le tourisme vert, c'est pour cela que nous soutenons le développement des estives. » Chacun devra donc trouver sa place et son équilibre dans ce document phare « pour une maîtrise de l'avenir de la montagne corse du XXI^e siècle », concluait Jean-Félix Acquaviva.

NADIA AMAR